



AU SOMMAIRE

Sur une col'

- 1 L'ONU CI en action
- 2 L'ONU CI face à la presse
- 3 Sensibilisation
- 4 Messages de paix
- 5 Situation post crise
- 6 Portrait
- 7 L'image de la semaine
- 8 Sur ONU CI FM...

Sur une col'

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, M. Bert Koenders, a condamné avec force l'attaque perpétrée par environ 300 individus, vendredi 20 juillet 2012, contre un camp de personnes déplacées à Nahibly, dans la préfecture de Duékoué, qui s'est soldée par sept morts et 13 blessés. Cette attaque a occasionné le déplacement forcé de plus de 5.000 personnes qui avaient déjà été contraintes de fuir leurs foyers suite aux violences liées à la crise-post électorale de 2011. Avec l'appui de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) les blessés ont été évacués et pris en charge par l'hôpital de Duékoué. Le camp a été détruit en grande partie. Cet acte, tout en déplorant criminel, qui est une violation flagrante du droit humanitaire international, vient rappeler la situation sécuritaire fragile dans l'ouest du pays et interpelle, en premier lieu, les autorités nationales sur la lancinante problématique de la protection

intégrale des populations civiles. A ce niveau, il urge d'assurer, par tous les moyens appropriés, la sécurité de tous les citoyens et de leurs biens, avec le professionnalisme requis et dans le respect des droits de l'homme. L'ONU CI, conformément à son mandat de protection des civils, a entrepris immédiatement de renforcer sa présence sur le terrain, en déployant des effectifs supplémentaires de sa force militaire et de la police onusienne, afin d'appuyer les efforts des autorités ivoiriennes. Cet événement tragique vient aussi rappeler que l'implication des autorités traditionnelles, communautaires et religieuses aux initiatives prises par les autorités administratives est importante en vue d'atténuer les tensions intercommunautaires. La participation effective des forces politiques en présence pour recréer un environnement apaisé dans cette région donnera un coup de pouce salutaire à toutes ces initiatives.

1 *L'ONUCI en action*

- **Rencontre entre hauts responsables de l'ONUCI avec le gouvernement et le corps diplomatique sur les événements de Duekoué**



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Arnauld Akodjénu accompagné du coordonnateur humanitaire, Ndolamb Ngokwey ont rencontré samedi 21 juillet 2012, le Premier ministre ivoirien Jeannot Kouadio Ahoussou, pour faire le point de la situation dans l'ouest du pays, au lendemain de l'attaque contre le camp de personnes déplacées de Nahibly. Selon M Akodjénu, le Premier ministre leur a donné toutes les garanties sur les dispositions qui sont prises au niveau national. En retour, a fait savoir le Représentant spécial adjoint, « nous avons partagé avec lui ce que nous faisons de

notre côté et le travail de concertation qui doit se faire et qui a commencé à se faire pour que d'abord et avant tout, les populations se sentent réellement protégées ». M. Akodjénu a spécifié qu'un certain nombre de missions sur place se tiendront pour s'assurer que tout est fait pour ramener l'ordre et le calme dans la ville. La même rencontre s'est déroulée le lundi 23 juillet, avec le corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire pour annoncer les mesures idoines pour le renforcement de la protection des populations civiles, notamment dans l'Ouest du pays.

- **Le Coordonnateur humanitaire en visite à Duekoué pour faire l'état des lieux afin d'apporter des réponses aux problèmes des PDI suite à la destruction du site de Nahibly**



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et Coordonnateur humanitaire, Ndolamb

Ngokwey, accompagné de hauts responsables du HCR, de l'UNICEF, du PAM et du Commandant adjoint de la Force de l'ONUCI, le Général Tala Niang, a effectué,

ce dimanche 22 juillet, une visite de terrain à Duekoué (environ 502 km à l'ouest d'Abidjan) pour s'imprégner de la situation après la destruction du site de relocalisation des personnes déplacées internes (PDI) de Nahibly afin d'apporter des réponses appropriées aux préoccupations des populations en détresse. Comme mesures prioritaires, les acteurs humanitaires ont convenu d'un commun accord d'augmenter la capacité opérationnelle du HCR pour accroître le nombre des retournés, de renseigner les cas spécifiques des femmes et des enfants afin de leur prise en charge psychosociale, d'assurer l'assistance en vivre et non-vivres sur les sites de

retour et de faire un plaidoyer auprès des autorités ivoiriennes afin de dégager des ressources financières pour la prise en charge des personnes sinistrées de Nahibly. Le Coordonnateur humanitaire et sa délégation ont eu une séance de travail avec le ministre des ex-combattants et des victimes de guerre, Mathieu Babaud Darret, en mission à Duekoué au nom du gouvernement et qui avait à ses côtés le Chef d'état major général des armées (GEMA), le Général Soumaila Bakayoko, et les députés Flanizara Touré et Gueladet Oulla de Duekoué. La délégation a pu également visiter le site détruit de Nahibly, où elle a mesuré l'ampleur des dégâts.

• Le numero 2 de l'ONU CI s'entretient avec le rapporteur special sur les droits des personnes déplacées



Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les Droits des personnes déplacées internes, Chaloka Beyani, a été reçu lundi 23 juillet 2012 par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, M. Arnaud Akodjénou. Pendant sa visite de six jours, M Beyani aura des entretiens avec des

représentants du Gouvernement et d'autres autorités ivoiriennes, de la société civile et des Nations Unies. Il se rendra également sur le terrain afin de rencontrer des représentants des déplacés et voir de près les réalités auxquelles ils font face.

2 L'ONU CI face à la presse :

Le point de presse a été animé par le Représentant Spécial, Albert Koenders, autour des grandes lignes de la nouvelle résolution 2062, adoptée, le 26 juillet, à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies. Quelques extraits :

« Je voudrais commencer avec la situation des droits de l'homme, qui était soulignée par les membres du Conseil de sécurité. Je crois qu'il a eu une critique de la situation. La formulation est très précise.

Le Conseil de sécurité "Prie instamment le Gouvernement ivoirien de veiller le plus rapidement possible à ce que, quels que soient leur statut ou leur appartenance politique, tous les auteurs de violations graves des droits de l'homme ou d'atteintes au droit international humanitaire, en particulier celles commises pendant la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, soient traduits en justice, comme le

lui imposent ses obligations internationales". Il prie également le Gouvernement de veiller, le plus rapidement possible "à ce que tous les détenus soient informés de leur statut en toute transparence et engage le Gouvernement ivoirien à continuer de coopérer avec la Cour pénale internationale". Je lance donc un appel au Gouvernement ivoirien à mettre fin à l'impunité, et à donner aux détenus une idée claire de leur statut, et cela en toute transparence. Un deuxième point souligné dans la résolution est la nécessité urgente de faire plus sur le plan de la justice et de la réconciliation. Cela est exprimé très clairement au paragraphe 10 de la résolution, dans lequel le Conseil, et je cite, « souligne qu'il faut prendre des mesures concrètes pour promouvoir la justice et la réconciliation à tous les niveaux et de tous les côtés, notamment en faisant participer activement les groupes de la société civile, l'objectif étant de remédier aux causes profondes des crises que

connaît la Côte d'Ivoire". Là, il y a une certaine demande du Conseil de sécurité d'accélérer le processus. Toujours au niveau du paragraphe 10 de la résolution, le Conseil "exhorte le Gouvernement ivoirien à prendre des mesures concrètes pour prévenir et réprimer les violences intercommunautaires en essayant de dégager un large consensus national sur la façon de régler les questions d'identité et de propriété foncière". Ça aussi, je crois, c'est un appel très clair du Conseil de sécurité aux Ivoiriens.

Un autre volet - j'ai mentionné droits de l'homme, justice - que je crois être important c'est le dialogue politique. Là, le Conseil de sécurité, dans mon opinion, a été très précis. Il « se félicite que le Gouvernement ait entrepris d'intensifier le dialogue politique avec l'opposition, y compris avec les partis politiques non représentés à l'Assemblée nationale, » - je crois que c'est le plus important - et "demande au Gouvernement ivoirien de continuer de prendre rapidement des mesures concrètes à cette fin et de ménager un espace politique à l'opposition".

Je crois que, là aussi, le message est clair. Il demande au Gouvernement des mesures concrètes à ces fins et d'aménager un espace politique à l'opposition. En même temps, il demande à tous les partis politiques de jouer un rôle constructif et concourir à la réconciliation tout en me priant en tant que Représentant spécial du Secrétaire général Ban Ki-Moon, de continuer d'exercer [mes] bons offices pour faciliter le dialogue entre tous les acteurs politiques". Le message est aussi assez clair ici. Je pense que c'est quelque chose que nous n'avions pas vu encore, [cette] spécificité dans la résolution du Conseil de sécurité. Je crois que je ne vais pas évoquer tous les aspects de la résolution du Conseil de sécurité. [...] Sur le secteur de la sécurité, je crois que tout le monde sait que c'est une priorité du Gouvernement Ivoirien, c'est une priorité de tous les Ivoiriens en fait. Là, on est un peu spécifique qu'avant. Le Conseil "prie instamment le Gouvernement ivoirien d'accélérer la mise au point et l'exé-



cution d'une stratégie globale de réforme du secteur de la sécurité, pour que soient mises sur pied des forces de sécurité sans exclusive et comptables de leurs actes, avec l'appui de l'ONUCI [...] et d'autres partenaires internationaux concernés". Je crois que c'est important "d'adopter d'autres mesures propres à inspirer une confiance accrue au sein des différents services chargés d'assurer la sécurité et de faire respecter la loi", ainsi qu'entre ces services, "et de rétablir l'autorité de l'État dans tout le pays.....". « En ce qui concerne la situation dans l'Ouest du pays, je viens lentement de la résolution à la situation au camp de Nahibly. Je crois que c'est important, le Conseil de sécurité a aussi dit quelque chose sur la situation. Le Conseil condamne fermement "tout acte d'intimidation, toute menace et toute attaque visant des réfugiés et déplacés en Côte d'Ivoire, dont l'attaque du 20 juillet 2012" contre le camp de déplacés de Nahibly. Et il "rappelle que le Gouvernement ivoirien est le premier garant de la paix, de la stabilité et de la protection de la population civile en Côte d'Ivoire". Ça, c'est la résolution du Conseil de sécurité, qui "rappelle que le Gouvernement ivoirien est le premier garant de la paix, de la stabilité et de la protection de la population civile en Côte d'Ivoire.....".

Activités opérationnelles

Les patrouilles terrestres et aériennes sont conduites avec la même intensité, de jour comme de nuit et ont atteint cette semaine 1587 patrouilles. Plus intensifiées, elles ont pour but, en plus de montrer la présence de la force et sa capacité à réagir à n'importe quelle menace contre la population et leurs

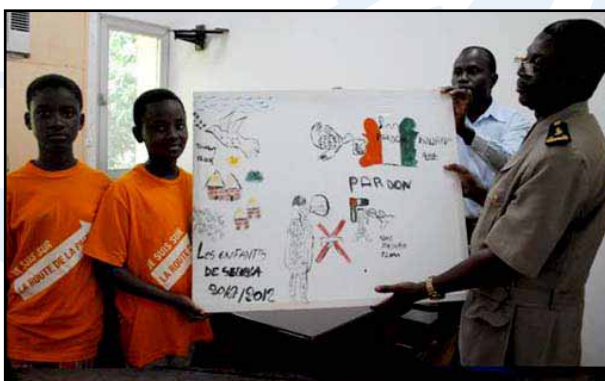
biens, de garantir la libre circulation des biens et des personnes.

Activités d'assistance Humanitaire

Les unités de la Force ont eu à offrir des soins gratuits à 1800 patient lors de la semaine écoulée sur l'ensemble du territoire et ont par la même occasion distribué 46800 litres d'eau potable aux populations nécessiteuses.

3 Sensibilisation :

• Les enfants de Séguéla dessinent pour la paix



L'ONUCI a organisé vendredi 20 Juillet 2012 au siège de l'ONG JELCOS, sa traditionnelle caravane de paix, dénommée ONUCI TOUR. Plus d'une centaine d'enfants étaient au rendez-vous pour dire des messages de paix, de pardon et de réconciliation à travers le dessin et la peinture. Présent à la cérémonie, le Directeur régional de l'éducation nationale, Kouakou Kra, a soutenu que le choix des enfants pour donner des messages de paix par le dessin a une portée significative parce que l'enfant exprime fidèlement ce qu'il ressent. «Les dessins qui seront réalisés ne sont autres que le désir des enfants pour le retour définitif de la paix en Côte d'Ivoire».

• L'ONUCI instruit les populations de Douakankro sur la cohésion sociale

Aller vers les populations pour les exhorter à s'inscrire véritablement dans la dynamique de la réconciliation et de la reconstruction afin que la paix soit effective et sincère. Tel était l'objectif visé par l'ONUCI en rencontrant ce mercredi 25 juillet 2012, le village de Douakankro, à environ 15 km de Bouaké. Nanan Kolia Tanoh, cheffe du village de Douakankro a exprimé toute sa gratitude à l'ONUCI pour ses rudiments qui une fois encore vont renforcer la fraternité et la solidarité entre ses pairs. « Que le noble combat que vous menez chaque jour pour réhabiliter notre pays aboutisse afin que la paix rayonne de plus belle en Côte d'Ivoire » a-t-elle prié. Les villages d'Asséblakro, Djama-lakro, Akoumoindjêkro et Adjamelekoffikro ont pris part à cette rencontre d'échange, qui s'inscrit dans le cadre de cette sensibilisation.



4 Messages de paix...

Mme Bouabré Martine, présidente de l'association des femmes d'Ahougnanssou (Forum d'échanges à Ahougnanssou- Bouaké)

« Grâce aux femmes le changement dans la société est possible. Elles peuvent changer notre manière de vivre pour véritablement construire cette paix que nous recherchons tous ».

Yaya Coulibaly, Sous Préfet de Goudouko (tournée de sensibilisation dans le Département de Lakota)

« Au-delà du message que pourra vous transmettre l'ONUCI, il est important de savoir que la réconciliation doit partir de l'individu lui-même qui doit prendre l'engagement d'adhérer à la paix. De la sorte, il pourra la communiquer à sa famille, à son village, et même contribuer à la paix nationale ».

Diop Aimée Thérèse Faye, Division DDR San Pedro (Dépôt d'armes dans le village de Baba)

« Grâce à votre décision de déposer les armes et de faire de Baba un village paisible, vous nous encouragez à persévérer dans l'appui quotidien apporté au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour arrêter la prolifération des armes dans le pays ».

Gnalla Daniel, Sous préfet de Molonou (ONUCI TOUR)

« Merci à l'ONUCI qui nous rappelle que nous Ivoiriens, nous avons le devoir de vivre ensemble. Merci pour votre présence ici à Molonou qui nous rappelle aussi que la communauté internationale est toujours présente à nos côtés malgré l'éloignement de notre cité ».

5 Situation post crise

En raison de la situation qui prévaut dans la localité de Duékoué, cette rubrique est consacrée, cette semaine, au briefing du Représentant spécial adjoint sur les événements de Nahibly.

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Arnauld Akodjénou a fait un point ce samedi 21 juillet, sur les incidents survenus au camp des déplacés de Nahibly (Duékoué), le vendredi 20 juillet 2012. Il a également informé la presse des actions prises par les Nations Unies pour

faire face à cette situation. « Le vendredi 20 juillet 2012, aux environs de 9 heures, une foule de plus de 300 personnes, dont certains éléments étaient armés, notamment de machettes, s'est approchée du camp de personnes déplacées de Nahibly. Au portail se trouvaient une dizaine d'éléments de la force militaire de l'ONUCI. Une vingtaine

de militaires onusiens arrivés en renfort ont été entourés et bloqués par cette foule qui a forcé l'entrée du camp, certains en passant par l'entrée, d'autres en renversant la clôture en bois qui entourait le camp. L'enquête qui se fera dira exactement ce qui s'est passé. La responsabilité primaire pour la sécurité du camp en incombait aux autorités ivoiriennes. L'ONUCl avait mis en place un dispositif léger pour permettre aux acteurs humanitaires des agences du système plus les ONG de venir en aide aux personnes déplacées, en assurant leur sécurité et celle des équipements et installations humanitaires. Comme je viens de dire les autorités ivoiriennes étaient chargées de la sécurité générale du camp. Cela avait été arrêté lors de l'établissement du camp. J'aimerais réitérer qu'en aucun moment la sécurité du camp n'a été sous la responsabilité de l'ONUCl. J'aimerais ajouter que nous patrouillons dans toute la ville de Duékoué. Malheureusement les incidents du vendredi 20 juillet ont coûté la vie à sept personnes, parmi les habitants du camp. Plusieurs personnes (une cinquantaine) ont été blessées. Avec l'appui de l'ONUCl, elles ont été évacuées à l'hôpital de Duékoué, où elles ont été prises en charge. L'hôpital a traité plus de 50 blessés. Avec l'appui de Médecins sans Frontières - France (MSF) l'hôpital tourne à plein régime depuis hier pour porter aide et secours à ces populations. Suite à l'attaque, l'ONUCl a pris un certain nombre d'actions. Tout d'abord, elle a renforcé son dispositif militaire à Duékoué. Des effectifs supplémentaires y ont été envoyés hier. D'autres ont été mis en stand-by, prêts à être envoyés sur les lieux si cela s'avère nécessaire. Nos forces ont effectué des patrouilles hier, de jour comme de nuit, dans plusieurs points de la ville et elles continueront à le faire, afin de contribuer à la sécurité des civils. Cependant, il faut toujours garder à l'esprit que la première responsabilité pour la sécurité des hommes, femmes et enfants qui se trouvent à Duékoué, comme partout ailleurs en Côte d'Ivoire, reste - quelle que soit leur origine ethnique, nationalité, croyance religieuse ou appartenance politique - avec les autorités du pays. L'ONUCl a lancé une investigation pour déterminer les circonstances exactes de cet incident et en situer les respon-

sabilités. Dans le même temps, depuis hier, nous avons mis en branle notre plan de contingence sur le plan humanitaire pour assister ces populations, dont certaines sont parties dans les forêts et d'autres dans certaines localités. [...]. Une équipe humanitaire dirigée par le Coordinateur Humanitaire des Nations Unies, M. Ndolamb Ngokwey, qui est également le Représentant spécial adjoint pour les questions humanitaires, quittera Abidjan ce weekend pour se rendre à Duékoué, afin de voir comment on peut venir en aide de la manière la plus efficace possible aux personnes déplacées. Entre temps, les Nations Unies sont en train de collecter des informations sur les populations qui se sont éparpillées suite à l'attaque, dans le souci de savoir où elles se trouvent et d'évaluer leurs besoins, afin de pouvoir leur venir en aide. Nous avons déjà commencé l'enregistrement des personnes qui ont cherché refuge devant des sites officiels de l'Etat, tels que la Mairie et la Préfecture de Duékoué. La mission a pris contact avec les autorités nationales, et reste en contact constant avec elles. Dans ces rencontres et entretiens, nous avons souligné et nous continuerons à signaler un certain nombre de questions prioritaires, dont je citerai quelques-unes :

- Les forces de l'ordre nationales sont-elles en mesure d'assumer pleinement leur responsabilité dans la protection des personnes et biens, et en particulier là où se trouvent les personnes déplacées ?
- Les droits élémentaires des personnes déplacées doivent être pleinement respectés ; On n'obligera personne à rentrer dans son lieu d'origine
- Tout doit être fait pour prévenir une détérioration de la situation à Duékoué.
- L'ONUCl reste disposée à continuer à jouer pleinement son rôle d'appui aux forces nationales en ce qui concerne la sécurité des personnes déplacées et la protection des populations.
- Les agences et ONG humanitaires restent prêtes à poursuivre leur assistance en vivres et non-vivres aux populations vulnérables de Duékoué, et pour cela, il faudrait assurer un environnement apaisé ».

6 *Portrait : Adjudant Fathiya Waberi Ossieh*

Une force, une compétence au service des Nations Unies



Là où les uns baissent les bras à la moindre difficulté, les autres refusent de se contenter d'un simple non. Fathiya Waberi Ossieh fait partie de cette dernière catégorie de personnes. Flash back sur le parcours d'une battante. Native de Djibouti, Fathiya Waberi, diplômée du lycée industriel avec un baccalauréat en comptabilité, débute sa jeune carrière au ministère du commerce, précisément à la cellule chargée de vérifier les qualités de produits. En 2001, pour la première fois dans les annales de l'histoire de Djibouti, un recrutement de la gente féminine à la gendarmerie nationale est lancée. Fathiya passionnée de Hand-ball et des Arts martiaux est proposée par ses encadreurs qui voient en elle des capacités à exercer cette fonction. Elle passe le test d'entrée avec brio et est promue au grade de Ser-

gent à son grand étonnement, car l'idée de devenir gendarme n'avait jamais effleuré son esprit. « Les femmes n'avaient jamais exercé cette fonction dans mon pays. A cet égard, le fait d'être une pionnière me faisait non seulement honneur, mais aussi à la gente féminine que je représente. Cela a été un déclic dans ma vie professionnelle » confie t-elle. Elle démissionne donc au ministère du commerce pour assurer sa nouvelle fonction « J'ai reconnu ce qui me manquait au ministère : Bouger, discuter, écouter, apprécier, analyser et surtout soutenir ». A force de conjuguer force, détermination, qualité et compétence, la carrière de la jeune dame connaît une ascension impressionnante. Après neuf mois de formation physique intense et de perfectionnement en spécialité judiciaire, Fathiya entre dans une brigade comme officier. Deux ans après, elle est affectée à la police judiciaire. En 2008, Fathiya Waberi est nommée adjointe au commandant de la brigade de gendarmerie, puis confirmée un plus tard en 2009 comme Commandant de la brigade de gendarmerie de Djibouti ville. Première femme Djiboutienne à occuper ce poste. En plus de cette reconnaissance, Fathiya est la première femme dans l'histoire de Djibouti avoir le permis pour conduire un véhicule de l'armée. Sa curiosité l'a conduit ensuite à se spécialiser en mécanique automobile « J'aime briser les barrières. Malgré les difficultés, je me suis battue pour imposer mon statut ». Malgré ses grandes responsabilités Fathiya, mariée et mère de deux enfants, est aussi très à l'écoute des femmes de l'armée et des épouses des gendarmes à qui elle apporte soutien et réconfort aux fins de leur permettre d'affirmer leur émancipation.

« J'incitais les femmes gendarmes à refuser d'être dans les bureaux, mais d'aller comme les hommes sur le terrain pour se confronter aux réalités. Mon combat pour les épouses des gendarmes, est de leur permettre de percevoir des pensions en cas de divorce où introduire des enquêtes quant elles sont victimes de violences sur le genre, où encore discuter avec leurs conjoints pour trouver des solutions pour l'harmonie dans leur foyer.» confie t-elle. Son engagement aux côtés des femmes va amener le ministère de la famille de son pays à la designer comme point focal pour la lutte contre les violences basées sur le genre dans l'armée nationale. Le 16 août 2011, Fathiya Waberi obtient son ticket en qualité de policier pour les Nations Unies avec point de chute la Côte d'Ivoire où elle continue de servir avec la même énergie à la grande satisfaction de sa hiérarchie. Sa grande motivation à travailler aux Nations Unies reste le réconfort qu'elle apporte aux personnes vulnérables, comme sa petite contribution dans la restauration de la paix. Selon un dicton: « Sans la paix, il n'y a pas de lait. Le lait symbolise la tranquillité de l'âme et de l'esprit. L'âme s'inquiète quand, il n'y a rien à donner aux enfants. Ceci pour dire que la guerre n'a jamais été bonne. On est tous différents sur cette terre. A chacun son attitude. Pour vivre en paix, pour léguer un pays de paix à la génération future, il faut pour se supporter et pardonner. Sans pardon on s'éloigne de l'humanité. J'en appelle vivement à l'union à la fraternité pour un monde meilleur », tels sont ses mots à l'endroit de ses frères ivoiriens.

7 L'image de la semaine



8 Sur ONUCI FM ...

ONUFI FM dont l'objectif premier est d'informer les populations de Côte d'Ivoire dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, vous offre des tranches d'information tous les jours, une édition complète du journal à 07h, 08h, 12h et 18h et des brèves toutes les heures à partir de 09h. Du lundi au vendredi retrouvez également à 7h à 12h, en direct sur nos antennes, le 7-12 votre espace d'informations et de divertissement en direct. La radio de la paix vous propose de suivre des reportages et des magazines sur la société, la santé, la culture et le sport.

- **Le lundi 30 Juillet**, la radio de la paix célèbre la journée internationale de l'amitié. A 07h40, ONUFI FM CULTURE reçoit Mathilde Moreau, première peintre ivoirienne qui nous parle de ses débuts et de sa passion pour l'art. A 11h25, partagez le quotidien d'un policier canadien d'origine ivoirienne qui travaille aux nations Unies.

- **Le mardi 31 Juillet**, à 7h40, ONUFI FM ACTION vous présente le centre féminin pour la démocratie et droits humains en Côte d'Ivoire (CEFCI). A 11h10, Comprendre le foncier rural se penche sur la notion de servitude foncière, droits et obligations.

- **Le mercredi 1er Aout**, à 7h40, ONUFI FM REPORTAGE vous invite à une incursion dans l'univers des planteurs de cacao de la ville de Soubré. A 14h30, ESPACE ENFANT vous offrira un menu varié pour les tout-petits. A 15h00, Faites le plein de musique et d'information sur la musique Reggae dans Reggaetime.

- **Le jeudi 02 Août**, à 07h40, ONUFI FM ACTION vous propose de découvrir le Centre International de Formation à Distance (CIFAD). A 9h10, voyager à travers le temps et aborder l'histoire de la Côte d'Ivoire, les rap-

ports entre les peuples, les relations du pays avec les peuples des autres pays de la sous-région dans HISTOIRE D'ICI

- **Le vendredi 03 Aout**, à 07h40, ONUFI FM REPORTAGE vous présente l'Atelier d'Application et de Production d'Odienné qui forme des jeunes aux métiers du bois et du froid. A 20h00, vous avez rendez-vous avec le meilleur de la musique latine dans Caliente.

- **Tous les samedis** de 07h à 12h et les dimanches de 08h à 12h en direct de nos studios, suivez « Samedi et dimanche chez vous » qui vous propose plusieurs rubriques pour agrémenter votre week end. Zik culture, votre rendez-vous de l'actualité des arts et spectacles vous plonge dans l'univers culturel tous azimuts. A 19h00, Destination Musique passera en revue l'actualité musicale du moment.

- **Le dimanche** de 16 à 18h, Dimanche Sport fera le point de l'actualité sportive ivoirienne, africaine et internationale. A 17h00, Sans Frontière, votre magazine de voyage et de découverte vous permettra de mieux connaître les sites touristiques, la gastronomie, la musique et culture d'un pays.

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Ensemble disons **NON!**

à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

FRÉQUENCES ONUFI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8
BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1
FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GAGNOA 91.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3
SEGUELA 101.8 TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

Visitez notre site web : www.onuci.org — Adresse twitter ONUFI : @ONUCINFO

Directeur de publication :

Kenneth Blackman

Redacteur en chef :

Eliane Hervo-Akendengué

Redaction graphique :

Serge Alike

Illustrations :

Serge Alike

Crédit photos :

Patricia Esteve, Basile Zoma, Pégagie Kouamé et PIO
Bureaux terrains

ONUFI hebdo

Volume 1 • ONUFIhebdo